

### COLLECTIF STOP-EPR NI À PENLY NI AILLEURS

Depuis sa création le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs soutient le développement sur le littoral de la Manche des alternatives à la production nucléaire d'électricité. En mai 2014, nous avons accueilli avec grande satisfaction les résultats du deuxième appel d'offres de l'Etat portant sur la création de parcs d'éoliennes de production d'électricité en mer. Le projet Dieppe – Le Tréport pouvait enfin voir le jour.

#### Contact :

Association membre du Réseau Sortir du nucléaire Siégeant à la CLIN Paluel-Penly 22bis rue Dumont d'Urville, 76 000 Rouen [www.stopeprpenly.org](http://www.stopeprpenly.org)

## CAHIER D'ACTEUR

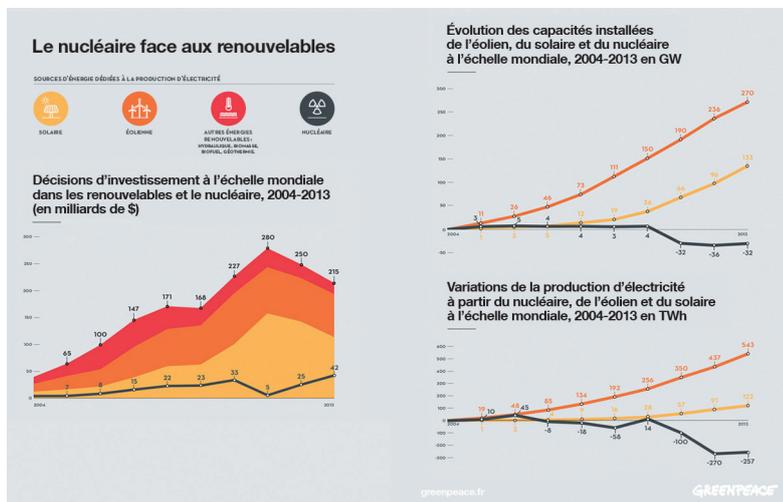
### Pour un projet au service de la protection de l'environnement

L'engagement de grands groupes industriels dans l'offshore est une opportunité pour nos territoires et la transition énergétique. Il s'inscrit dans une tendance de fond observable à l'échelle internationale. Les énergies nouvelles représentent désormais quelques 23% de la production électrique mondiale alors que le nucléaire n'en représente plus que 11%...

Ici nous sommes très loin de ces chiffres. Près d'une décennie après les premières investigations dans la région, aucun parc offshore n'a encore vu le jour.

La France est aujourd'hui en retard sur ses principaux partenaires européens. À la fin de l'année 2014, en Europe 74 parcs sont en fonctionnement pour une capacité de 8 045,3 MW, soit 2 488 éoliennes. Le Royaume-Uni ne compte pas moins de 1 301 éoliennes en mer pour une puissance totale de 4 494 MW.

Il ne sera pas possible de faire face au défi climatique sans l'offshore. En 2011, la production éolienne en mer a permis d'éviter l'émission de 140 Mt CO<sub>2</sub>. Selon les prévisions de l'EWEA, 342 Mt le seront si le rythme d'installation se poursuit au rythme actuel. Il conviendrait que la France s'engage massivement dans cette filière alors qu'elle s'apprête à accueillir la conférence internationale sur le climat.

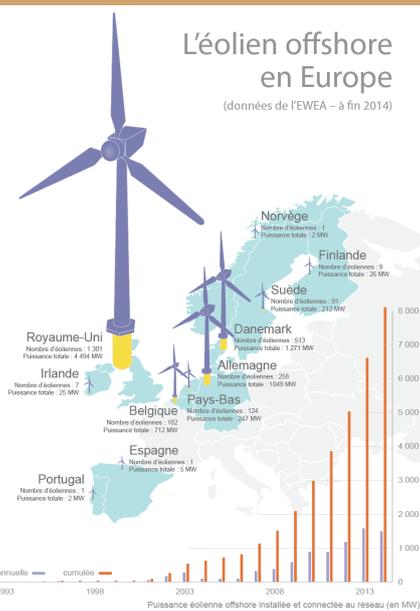


# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT

Au vu du caractère industrialisant de l'éolien en mer, de la production qu'il met en œuvre et de sa capacité à se substituer à l'électronucléaire, le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs soutient le projet de parc éolien en mer au Large de la Baie de Somme. Le développement de parcs éoliens en mer est nécessaire à la transition écologique que nous appelons de nos vœux en offrant une alternative aux fossiles et à l'atome en complément d'une maîtrise indispensable de la demande d'énergie en France et en Europe.

Ce soutien n'est pas exempt de réserves. Le projet présenté au débat public par le Maître d'ouvrage est perfectible. Nous appelons de nos vœux un projet plus solidaire et plus sobre qui vise avant toute chose à l'excellence environnementale.



### POUR UN PROJET AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En 2013, à l'occasion du débat public sur le projet de parc éolien de Fécamp, nous revendiquions « un projet exemplaire sur le plan environnemental qui garantisse la renaturation d'un littoral abimé par un siècle d'industrialisation polluante. »

Notre ambition pour le littoral n'a pas changé. La transition énergétique ne peut se faire aux dépens des milieux naturels et de la biodiversité.

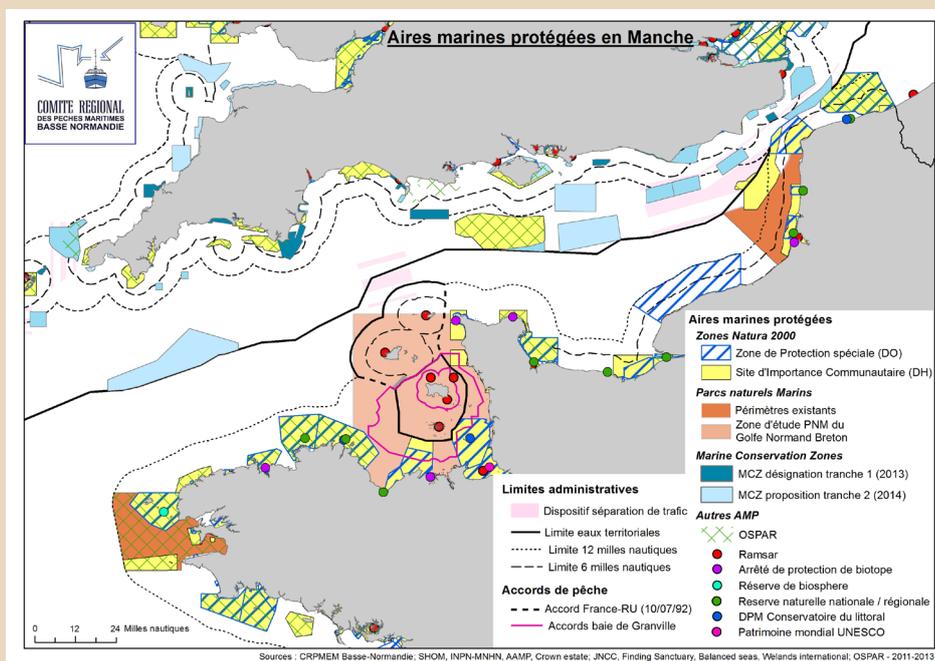
Le maître d'ouvrage doit préciser comment il compte éviter et réduire l'impact du projet sur le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale. Estuaires, estrans et haut-fonds forment ici un réseau original d'abris, de « nourriceries », de zones de reproduction pour les coquillages, crevettes et jeunes poissons, unique en Europe.

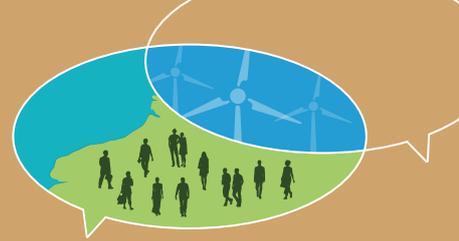
L'acceptabilité sociale de ce projet dépend de la capacité à rompre avec une stratégie d'aménagement qui a épuisé le territoire. Il revient au maître d'ouvrage de

donner à voir qu'un nouveau mode de développement est possible en soutenant des projets de renaturation d'espaces sensibles.

**Une part fixe des revenus de l'exploitation du parc devrait financer un fond dédié à la renaturation des littoraux normands et picards.**

**En Seine-Maritime ce fond pourrait être destiné à des actions de préservation des falaises et à la ré-estuarisation des fleuves côtiers.**

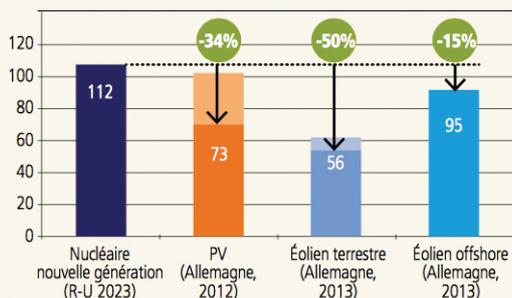




## POUR UN PROJET ÉCONOMIQUEMENT SOUTENABLE



Comparaison de la rémunération moyenne du nucléaire au Royaume-Uni, et du solaire photovoltaïque et de l'éolien en Allemagne



Sources : Ministère britannique de l'énergie et du climat 2013, EEG 2012, Prognos AG.  
 \* Accord Hinckley Point C.  
 \*\* Coût éolien offshore en 2013 hors coûts liés aux réseaux. En effet, en Allemagne, la réglementation exclut les réseaux de la rémunération de l'éolien offshore. Les coûts liés aux réseaux sont estimés aux alentours de 25 à 35 euros/MWh, en fonction de l'éloignement en mer.

Le coût global du projet est très élevé au regard des standards en vigueur en Europe. Des évaluations révèlent qu'au Royaume-Uni et en Allemagne le prix du MWh évolue rapidement pour atteindre un niveau inférieur à celui envisagé ici.

Nous invitons le maître d'ouvrage à associer à la recherche de l'exemplarité environnementale celle de l'efficacité économique.

En Europe ce défi a pu être surmonté. Les renouvelables sont moins chers et plus profitables que le nucléaire. En France, c'est une condition pour garantir l'acceptabilité politique de la transition, encore fragile à ce jour.

Le recours à des modes de financement alternatifs est une possibilité pour garantir la soutenabilité économique du projet. C'est pourquoi nous revendiquons que le maître d'ouvrage fasse appel à l'épargne local afin d'ancrer le projet au cœur du territoire.

## POUR UN PROJET INDUSTRIALISANT QUI RENOUVELLE L'APPAREIL PRODUCTIF

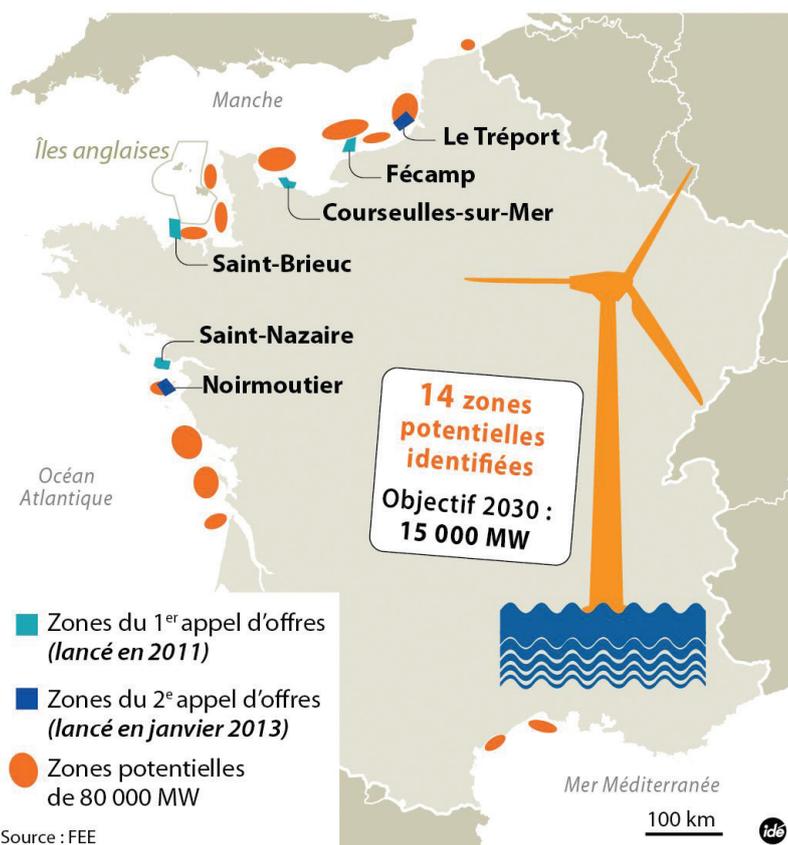
Le développement des EMR est l'occasion de constituer en France une filière d'avenir. L'éolien offshore pourrait créer 10.000 emplois directs sur le territoire. Des usines d'éoliennes à Saint-Nazaire sont déjà en activité, d'autres sont prévues au Havre, à Cherbourg et Dunkerque.

Le projet soumis au débat public, plus encore que celui de Fécamp, offre à l'estuaire de la Seine une formidable opportunité industrielle. 750 emplois directs sont envisagés ici autour d'Adwen, ABB, Moventas, etc., sans oublier Fouré-Lagadec, choisi pour construire la base des mâts en acier.

La création d'établissements de recherche et de nouveaux établissements industriels est une nécessité pour le territoire. Mais l'affirmation d'un nouveau secteur industriel doit aussi permettre la reconversion d'industries locales en particulier celles de la filière automobile dont les difficultés sont croissantes.

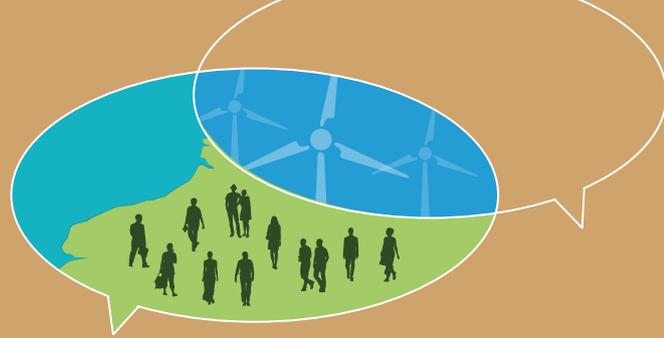
**Il est de la responsabilité du maître d'ouvrage d'initier aux côtés des pouvoirs publics cette mutation de l'économie régionale vers un modèle post-carbone. Les EMR peuvent apporter au littoral de la Manche emplois et activités que le nucléaire n'a jamais assurés. Ne reste qu'à le prouver.**

## L'éolien marin en France



# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT



### POUR UNE GOUVERNANCE LOCALE D'UNE PRODUCTION UTILE À TOUS

Les oppositions au projet témoignent du ressentiment de populations qui n'ont jamais été associées aux grands projets qui ont été ici imposés.

Concertations et procédures d'information ne peuvent suffire à restaurer un climat de confiance propice à un développement durable, solidaire et juste du littoral. Il est non seulement nécessaire mais indispensable que les populations concernées par le projet soient associées étroitement à la conception et à l'exploitation du projet.

Cela impose d'initier un nouveau mode de gouvernance à l'image de ce qui existe déjà en Europe du Nord. Tout comme Raphaël Claustre (CLER, Réseau pour la transition énergétique) nous considérons qu'il n'y a « Pas de transition énergétique sans démocratie locale. » **Le projet ne sera accepté ici que si l'ensemble des parties prenantes y trouvent leur compte. Au financement participatif doit correspondre une gouvernance participative.**

### POUR UN PROJET ÉTHIQUE ET FAVORABLE À LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

L'acceptabilité sociale du projet et sa soutenabilité économique dépendent de la capacité du maître ouvrage à ancrer sa démarche au cœur du territoire. Associer les intérêts consulaires et les élus n'est pas suffisant. Mobiliser l'épargne citoyenne et associer les acteurs du territoire à la gouvernance sont une nécessité à l'heure de la transition écologique.

Sur un marché hyperconcurrentiel comme celui des énergies renouvelables, le maître d'ouvrage ne peut se contenter de viser l'excellence technique. Il doit être en capacité de proposer une offre globale qui associe efficacité économique et excellence environnementale dans le respect des intérêts de tous.

Cet impératif éthique est une condition du succès final du projet. « Bien que la dimension éthique ne soit qu'une de celles qui devraient dicter une stratégie de développement durable, il est [clair] qu'elle devrait être considérée comme une composante essentielle du développement durable. Cela tient au fait qu'elle est associée à un ensemble de valeurs qu'il convient de défendre pour le bien des générations actuelles et futures »<sup>1</sup>.

Le projet de parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport est une opportunité pour initier un nouveau modèle de développement et d'aménagement du territoire. Nouveau modèle qui rompe avec les errements du passé. Nouveau modèle qui ne se contente pas d'une simple logique d'adaptation à un environnement dégradé. Nouveau modèle qui mette en œuvre les principes d'une économie réparatrice.

Si le Maître d'Ouvrage veut être utile au territoire, il doit s'efforcer de montrer que le souci de l'environnement et des populations locales est une dimension essentielle de la réussite économique auquel il aspire. Renaturation, redressement industriel, ainsi qu'une démarche globale en faveur de la sobriété énergétique peuvent aller de pair si tant est

que la justice environnementale inspire la conception, la réalisation et l'exploitation du projet.

Cela implique aussi un engagement de l'Etat. Nous réitérons pour cela notre demande de mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires âgés de plus de trente ans à la faveur de la mise en œuvre des parcs éoliens offshore. Il n'est pas question d'accumuler les nuisances héritées du passé et de nouveaux impacts à l'heure où le local s'impose comme la dimension essentielle du développement.

L'exemplarité environnementale et démocratique du projet est une condition fondamentale de son acceptabilité sociale. Il revient au Maître d'ouvrage de prouver que la mise en œuvre à large échelle des énergies renouvelables se traduit par un approfondissement des droits de tous, il est à craindre que la légitimité de la transition énergétique soit remise en cause.

**Nous voulons un projet à la hauteur des défis du XXI<sup>e</sup> siècle qui contribue à accroître la résilience de notre société face aux enjeux géopolitiques et environnementaux...**



1. The Ethical Dimension in the Sustainable Strategy for Sustainable Development (2003), L. Briguglio